



## Appel à candidature pour le programme de bourses coparrainées UNESCO-Pologne 2009

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que dans le cadre du Programme de bourses coparrainées de l'UNESCO, la Commission nationale polonaise pour l'UNESCO en accord avec le « AGH International Promotion Center for Technology and Engineering Education » a offert 10 bourses de recherche pour l'année 2009 pour les ressortissants des Etats membres.

Ce programme de bourses concerne les domaines de recherche suivants :

- Advanced ceramic materials,
- Modeling of multiphase flow in natural gas condensate and volatile oil in porous media,
- Intelligent control system of operation transportation devices,
- Availability problems in transportation (systems and devices),
- Remote sensing and GIS in land-use/land cover changes, especially in abandoned mine site.

Le candidat doit :

- être titulaire d'une licence ou d'une maîtrise,
- être apte à rédiger/écrire en anglais,
- ne pas être âgé de plus de 40 à 45 ans,
- être en bonne santé mentale et physique.

Les autorités polonaises prendront en charge les frais de scolarité et offriront une allocation mensuelle de 410 \$US approximativement pour permettre au boursier de régler entièrement toutes les dépenses liées à son séjour en Pologne, et une allocation d'installation du même montant versée à l'arrivée.

L'UNESCO offrira au boursier un billet aller-retour à destination de Pologne, et une couverture médicale.

Les dossiers de candidature devront **impérativement** comprendre les documents suivants **en double exemplaire** :

- deux formulaires UNESCO de demande de bourse dûment complétés en anglais,
- deux photographies épinglées aux formulaires,
- deux copies certifiées conformes (en anglais ou français) de la licence ou de la maîtrise obtenues,
- deux formulaires UNESCO de connaissances linguistiques de la langue anglaise dûment complétés et attestés par un professeur ou un établissement habilité.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site web suivant :  
[www.unesco.org](http://www.unesco.org)

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidates et ce avant le **06 mai 2009**.